

En complément, un compte rendu hebdomadaire tel que mentionné dans le présent document sera transmis au Maître d'Ouvrage récapitulant les informations synthétisées du journal de bord détaillées ci-dessus.

5.8.4. Rapport Mensuel

Le Titulaire doit fournir un état mensuel des matériaux réceptionnés, triés, des refus, des matériaux évacués ainsi qu'un « en cours » par matériau (stock).

Le rapport mensuel du Titulaire doit comprendre un récapitulatif mensuel :

 Des tonnages entrants par matériau et par « sous-producteurs » (VALOSEINE, partenaire CU GPSEO Valène, partenaire SMIRTOM du Vexin) et totaux. Pour les tonnages VALOSEINE (les sous-totaux par adhérents CU GPSEO et CA SGBS, et par commune de la CU GPSEO et de la CA SGBS);

Remarque générale : ce rapport des tonnages mensuels devra bien reprendre l'ensemble des particularités et détails de l'actuel rapport des tonnages, notamment la distinction des tonnages par adhérent CU GPSEO et CA SGBS de VALOSEINE, des tonnages de voiries, de CTC (centre technique communautaires), détails par communes, etc., cela en vue d'assurer la continuité de service de VALOSEINE avec ses adhérents et partenaires.

- Des tonnages triés, par matériau et totaux (tonnages réels) :
  - o Tonnages de refus évacués sur le site
  - Tonnages de matériaux et autres déchets chargés et évacués par destination, notamment tonnages évacués par matière triées vers chaque repreneur,
  - Tonnages de matériaux réellement réceptionnés par chaque repreneur (cf. déclarations CITEO),
- Détail des opérations de maintenance réalisées et prévues au mois suivant
- Le tonnage entrant et sortant par matériau/flux et refus de tri sous forme de tableaux Excel avec des histogrammes mensuels, annuels et les écarts par rapport à l'année N-1 avec l'interprétation des évolutions
- Le taux de disponibilité de la chaine de tri et le débit moyen en tonne par heure
- Les taux de pureté et de captage mensuels par matière triées
- Le détail des tonnages de collectes sélectives déclassés
- Les évènements sociaux du mois écoulé :
  - Le taux d'absentéisme du mois et l'effectif total et par poste
  - o Les Accidents de Travail
- Le suivi Energétique (conso et IPE) et consommation d'eau ;
- Les résultats des caractérisations des entrants et des refus de tri (sous format Excel, avec flux, pourcentage de refus et de valorisable dans les refus, date, provenances secteur et commune);
- Un résumé des observations et autres événements exceptionnels ayant eu lieu pendant le mois.



Le descriptif du récapitulatif mensuel ci-dessus n'étant pas exhaustif, il doit faire l'objet d'une validation de la part de VALOSEINE quant à sa forme définitive ou en cas de propositions d'évolution.

Ce rapport sera communiqué sous format informatique (Word/Excel) au plus tard le 10 de chaque mois.

De manière distincte, le Titulaire réalise également un rapport mensuel synthétique comprenant les tonnages traités par collectivités partenaires ainsi que le bilan des caractérisations des apports de ces mêmes collectivités (zone ouest CU GPSEO-CCPIF et SMIRTOM du Vexin).

En fin de trimestre, ces rapports seront accompagnés d'un récapitulatif trimestriel afin que VALOSEINE et ses collectivités partenaires puissent consolider leurs déclarations trimestrielles respectives auprès de l'éco-organisme agréé.

Le Titulaire s'engage à prendre en compte les observations de VALOSEINE tant sur le fond que sur la forme.

## 5.8.5. Rapport Annuel

Dans le Rapport Annuel d'exploitation figure tous les éléments chiffrés, techniques et financiers relatifs au fonctionnement des différents services assortis de tous les commentaires nécessaires à leur compréhension.

La forme et le contenu de ce rapport sont soumis à l'agrément de VALOSEINE. Il doit au minimum comporter toutes les informations requises par le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 et notamment des informations précises telles que :

- Les indicateurs techniques de la prestation permettant de définir la performance de tri (tonnages réceptionnés, taux de refus, taux de part valorisable dans les refus, synthèse sur les caractérisations, tonnages triés, évacués et en cours, bilan des taux de performances);
- Sur le personnel, qualité et affectation précise, sur l'encadrement et la structure de l'entreprise, (nombre de postes en CDI, CDD avec/sans TH);
- Un suivi analytique des consommables et leurs évolutions pluriannuelles : eau, électricité, gasoil, etc.
- La nature et le montant des dépenses sous-traitées ;
- Les attestations d'assurance (polices souscrites et leurs avenants);
- Un état des sinistres ou contentieux survenus dans le courant de l'exercice et sur leurs conséquences financières ;
- Une comparaison des charges et produits constatés et ceux issus du compte d'exploitation prévisionnel avec analyse des écarts ;
- Les justificatifs relatifs aux entretiens obligatoires ou demandés par VALOSEINE : justificatif d'entretien des équipements tels que convoyeur, pont à bascule, tri optique, presse, séparateur corps/plat, bardages intérieurs et extérieurs...);
- Les Evènements sociaux du consolidés sur l'année :
  - o Le taux d'absentéisme mensuel et l'effectif total et par poste
  - Les Accidents de Travail
- Le suivi Energétique (conso) et consommation d'eau ;